

*Vincent Locas, Avocat
Conseiller juridique
Réglementation et réclamations
Ligne directe : (514) 598-3324
Télécopieur : (514) 598-3839
Courriel : vlocas@gazmetro.com
Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@gazmetro.com*

PAR SDE ET PAR MESSEAGER

Montréal, le 8 avril 2016

M^e Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, Place Victoria - bureau 2.55
Montréal QC H4Z 1A2

**Objet : Demande d'examen du rapport annuel pour l'exercice financier terminé
le 30 septembre 2015
Notre dossier : 312-00752
Dossier Régie : R-3951-2015**

Chère consœur,

Nous vous transmettons les réponses de Gaz Métro aux Demandes de renseignements n° 1 de la Régie, de l'ACIG, de la FCEI, du ROEE et d'UC soit respectivement les pièces Gaz Métro-48, Documents 1 à 5, en plus des annexes 1 à 3 ainsi que 5 et 6 de la pièce Gaz Métro-48, Document 1.

Veillez prendre note que malgré tous les efforts déployés par Gaz Métro, il lui a été impossible de fournir les réponses à certaines des questions dont la plupart sont de nature comptable et qui sollicitent grandement les équipes impliquées. Gaz Métro est toutefois confiante d'être en mesure de déposer les réponses manquantes au plus tard le 13 avril 2016 en fin d'après-midi.

Nous vous transmettons aussi l'affidavit pour ordonnance de confidentialité de M. Vincent Regnault daté du 8 avril 2016 contenant les raisons pour lesquelles Gaz Métro requière que les informations caviardées contenues aux annexes 1 à 3 de la pièce Gaz Métro-48, Document 1 soient déposées sous pli confidentiel. Par conséquent, nous déposons également une troisième demande réamendée.

Nous vous informons que cet affidavit contient également des clarifications relativement aux motifs invoqués par Gaz Métro afin d'ordonner la confidentialité des informations caviardées contenues à la pièce Gaz Métro-12, Document 5 (B-0023).

De plus, nous vous faisons parvenir la version révisée des pièces Gaz Métro-6, Document 6 (question 5.2 de la Régie) et Gaz Métro-13, Document 3 (questions 27.2 et 28.1.1 de la Régie).

Nous déposons finalement une liste révisée des pièces.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Vincent Locas

Vincent Locas
VL/mb
p.j.